Osmiumtetra Oxid

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Osmiumtetra Oxid

Nº CAS:	20816-12-0
Nº Index:	076-001-00-5
Nº CE:	244-058-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Waldeck GmbH & Co KG Division Chroma
Rue:	Havixbecker Str. 62
Lieu:	D-48161 Münster
Boîte postale:	410180 D-48065 Münster
Téléphone:	+49(0)180/2247662 Téléfax: +49(0)180/1247662
Service responsable:	Labor Mo. – Do.: 08.00 – 17.00 Uhr, Fr.: 08.00 – 15.00 Uhr

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49(0)180/2247662

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:
Toxicité aiguë: Acute Tox. 2
Toxicité aiguë: Acute Tox. 1
Toxicité aiguë: Acute Tox. 2
Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B
Mentions de danger:
Mortel par inhalation.
Mortel par contact cutané.
Mortel en cas d'ingestion.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

Mentions de danger

H300+H310+H330	Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

	des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule: OsO4

Poids moléculaire: 254,23 g/mol

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]			
20816-12-0	acide osmique, tétraoxyde d'osmium			100 %
	244-058-7	076-001-00-5		
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 1, Acute Tox. 2, Skin Corr. 1B; H330 H310 H300 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Ne pas pratiquer de respiration bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un soufflet d'insufflation ou un appareil d'assistance respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthyleneglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Comburant.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Produits de combustion dangereux

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utilser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage: à température ambiante

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les poussières.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pause et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide
Couleur:	jaune clair
Odeur:	piquant

		Testé selon la méthode
pH-Valeur (à 20 °C):	~6	
Modification d'état		
Point de fusion:	40,1 °C	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé	
Point d'éclair:	non applicable	
Inflammabilité		
solide:	non déterminé	
gaz:	non applicable	
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé	

Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	
solide:	non déterminé
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé
Propriétés comburantes	
Non comburant.	
Pression de vapeur: (à 20 °C)	10 hPa
Densité (à 22 °C):	4,906 g/cm³
Densité apparente (à 20 °C):	~1500 kg/m³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	65 g/L
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

Agent réducteur.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
20816-12-0	acide osmique, tétraoxyde d'osmium					
	par voie orale	ATE	5 mg/kg			
	dermique	ATE	5 mg/kg			
	par inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l			
	par inhalation aérosol	ATE	0,05 mg/l			

Information supplémentaire référentes à des preuves

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange. Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]: propriétés nuisibles à la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 2471
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	TÉTROXYDE D'OSMIUM
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	I

Étiquettes:	6.1

Code de classement:	T5
Quantité limitée (LQ):	0
Quantité dégagée:	E5
Catégorie de transport:	1
Nº danger:	66
Code de restriction concernant les tunnels:	C/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 2471
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	TÉTROXYDE D'OSMIUM
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	I
Étiquettes:	6.1

Code de classement:	T5
Dispositions spéciales:	802
Quantité limitée (LQ):	0
Quantité dégagée:	E5

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 2471
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	OSMIUM TETROXIDE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	I
Étiquettes:	6.1

Marine pollutant:	P
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	0
Quantité dégagée:	E5
EmS:	F-A, S-A

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 2471
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	OSMIUM TETROXIDE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1

14.4. Groupe d'emballage: I

Étiquettes: 6.1

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	Forbidden
Passenger LQ:	Forbidden
Quantité dégagée:	E5
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	666
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	673
IATA-Quantité maximale (cargo):	50 kg

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.
Classe de contamination de l'eau (D):	3 - pollue fortement l'eau
Résorption cutanée/sensibilisation:	Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H300+H310+H330	Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.